

# « Le rôle des bibliothèques dans la lutte contre l'illettrisme »

Les 10 et 11 octobre 2019

Contacts :

CNFPT : *Christophe Paym / Marie-Jo Escande* – 04 72 32 43 37 – [christophe.paym@cnfpt.fr](mailto:christophe.paym@cnfpt.fr)

Formateurs : *Danielle Aspert* – 04 73 90 48 16 – CRI auvergne  
[direction@cri-auvergne.org](mailto:direction@cri-auvergne.org)

*Michel Kneubühler* – 06 75 31 57 17 – [michel.kneubuhler@orange.fr](mailto:michel.kneubuhler@orange.fr)

## PROGRAMME du 10 octobre 2019

- 9h-9h30 accueil / présentation des stagiaires et des formateurs
- 9h30-9h45 présentation du stage
- 9h45-10h45 L'illettrisme en France : définition, statistiques, analyse géographique et générationnelle  
Retour sur les documents consultés en distanciel et présentation de documents complémentaires
- 10h45-11h pause
- 11h-11h45 Prévention et lutte contre l'illettrisme : acteurs, réseaux, moyens
- 11h45-12h15 Projection de la vidéo « Mots de passe 63 : Une action de formation dans une médiathèque » et débat
- 12h15-13h30 déjeuner
- 13h30-14h15 La lutte contre l'illettrisme : rôle et missions des bibliothèques  
1 – Temps d'échanges à partir des fiches « Mon état des lieux du territoire » et rappel du cadre général
- 14h15-15h15 La lutte contre l'illettrisme : rôle et missions des bibliothèques  
2 – Étude de cas (en 4 groupes)  
- 2.1 : « Contrat territoire-lecture département rural »  
- 2.2 : « la médiathèque d'une Communauté d'agglomération se mobilise sur la question de l'illettrisme »  
- 2.3 : « Un Centre ressources illettrisme sollicite des médiathécaires et des formateurs de la région »  
- 2.4 : « Une opération 'Facile à lire' dans un département, puis une région »
- 15h15-15h30 pause
- 15h30-16h30 mise en commun des analyses des quatre groupes et synthèse

## PROGRAMME du 11 octobre 2019

9h-10h30 Mise en situation : élaborer une réponse à l'appel à projets 2019 « Action culturelle et langue française » (Ministère de la Culture – Délégation générale à la langue française et aux langues de France)

en 4 groupes : 2 bibliothèques urbaines, 2 bibliothèques rurales

10h30-10h45 pause

10h45-12h15 Présentation et discussion de chacun des 4 projets

12h15-13h30 déjeuner

13h30-15h Synthèse et préparation des questions à poser à Armelle Delample, chargée de mission nationale à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

15h-15h15 pause

15h15-16h Rencontre avec Armelle Delample, chargée de mission nationale à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

16h-16h30 échanges autour du bilan du stage

*N.B. : Danielle Aspert, directrice du Centre ressources illettrisme Auvergne intervient dans le cadre de la convention qui lie cet organisme à la Région Auvergne-Rhône-Alpes*